

**Alps Bio Cluster :
naissance du premier réseau européen transalpin dans
les biotechnologies et technologies médicales**

Le 24 octobre 2008

5 pays européens regroupant 6 régions transalpines viennent d'officialiser la création de Alps Bio Cluster, un cluster européen destiné à fédérer les ressources en recherche, industrie et formation dans le domaine des biotechnologies et technologies médicales sur une zone transalpine élargie.

Sont ainsi réunis au sein de ce nouveau cluster :

- France - région Rhône-Alpes
 - Partenaires engagés : ADEBAG (coordinateur du projet) ; Lyonbiopôle

- Italie – régions Lombardie et Piémont
 - Partenaires engagés : Bioindustry Park del Canavese SpA ; Chambre de Commerce de Milan

- Suisse occidentale
 - Partenaire engagé : BioAlps

- Autriche – région Tyrol
 - Partenaire engagé : Tiroler Zukunftsstiftung (Tyrolean future foundation)

- Allemagne – régions Bavière et Oberbayern
 - Partenaires engagés : Helmholtz-Zentrum München (German Research Center for Environmental Health, Department Microbe-Plant Interactions), Weihenstephan University of Applied Sciences, (Faculty of Biotechnology and Bioinformatics)

Ce rapprochement est né de la volonté des différents partenaires de développer un mode de coopération pertinent et efficace au service d'un secteur fortement concurrentiel mais à fort potentiel de développement économique pour l'ensemble de la zone concernée. L'ambition est de pouvoir réunir les conditions requises pour soutenir le développement des PME au niveau européen et international en stimulant l'innovation par la coopération au sein de l'espace alpin.

Le cluster est **co-financé par la Commission Européenne, à hauteur de 76%**, pour une durée de 3 ans (2008 –2011). La Région Rhône Alpes, le département de l'Isère ainsi que la Métro (Agglomération grenobloise) apportent également leur contribution financière au projet. Le budget global du cluster est de 1 862 505 euros.

Pendant 3 ans, les partenaires s'attacheront à favoriser la coopération transalpine entre les centres de R&D, les jeunes pousses et les PME par la mise en œuvre de réseaux thématiques fédérant des ressources issues des milieux universitaires, industriels et de la formation. La coopération prendra dès lors **une double dimension transnationale et « trans-sectorielle »**.

